



Budget général 2008

Transparent et écologique

Introduction

1. L'Union interparlementaire (UIP) promeut la démocratie et une gouvernance mondiale et la consolidation de la paix par des activités très diverses menées par ses Membres – les parlements – et avec leur appui. Le budget annuel permet à l'Organisation de poursuivre ces objectifs généraux.
2. Le budget général inscrit l'évolution future de l'UIP dans une perspective pluriannuelle où les contributions volontaires occuperont une place plus importante.
3. Dans le budget général 2008, les dépenses brutes de fonctionnement s'élèvent à CHF 20 131 400 contre CHF 17 456 720 en 2007. L'objectif, pour les contributions volontaires, a été fixé à CHF 7 450 000. Les contributions des Membres augmenteront de 5 % pour atteindre un total de CHF 11 354 900. Le solde des recettes viendra de la contribution du personnel et d'autres sources.
4. Le budget est axé sur les résultats et propose des indicateurs de réussite. On y explique aussi clairement que possible ce que les Membres peuvent attendre des dépenses qu'ils financent. On y présente aussi la répartition des postes entre hommes et femmes dans les structures internes de l'UIP et les ressources consacrées aux questions de parité et aux activités dans ce domaine. Les crédits alloués à ces questions ont augmenté de 11%, soit CHF 74 400, par rapport à 2007; ils atteignent CHF 727 400 et représentent 6 % du financement ordinaire total.
5. Dans le présent budget, l'Union interparlementaire s'engage en faveur de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques. Elle comptabilise ses émissions de gaz à effet de serre, se fixe des objectifs de réduction et propose des mesures d'atténuation appropriées, notamment l'achat de crédits compensatoires de ses émissions de carbone.

Table des matières

Un budget écologique

Empreinte de carbone de l'UIP	2
Limiter les dégâts	2

Recettes

Contributions des Membres	3
Contribution du personnel	3
Autres recettes	3
Contributions volontaires	4

Dépenses

Perspectives à moyen terme	4
Prévisions de dépenses	5
Direction	5
Affaires de l'Assemblée	5
Promotion de la démocratie	6
Relations extérieures	7
Services administratifs	7
Subventions et constitution de réserves	7
Le Secrétariat	8
Dépenses d'équipement	8

Documents connexes	9
--------------------	---



Compensation des émissions de carbone

L'idée de compenser les émissions de gaz à effet de serre par le financement de projets réduisant ces émissions ailleurs a été adoptée au Sommet de Kyoto en 1997. Il existe maintenant un vaste marché sur lequel sociétés commerciales et particuliers achètent volontairement des crédits de carbone à des vendeurs qui investissent dans des projets d'économie d'énergie.

Des manifestations telles que le Sommet du G8, la réunion annuelle de la Banque interaméricaine de développement et la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques ont été déclarées "carboneutres" grâce à l'achat de crédits compensatoires.

La vente de ces crédits n'est pas réglementée et les offres marchandes, bien que pleines de bonnes intentions, manquent de fiabilité. Une compensation efficace suppose : a) un calcul exact des émissions; b) une estimation exacte du carbone économisé ailleurs; et c) des garanties de supplémentarité – l'assurance que les économies d'énergie n'auraient sinon pas été réalisées.

Le budget de l'UIP propose un investissement direct dans la conservation de l'énergie et la sensibilisation plutôt que l'achat d'offres marchandes faites par des tiers.

Empreinte de carbone de l'UIP

6. Les délégués à la 114^{ème} Assemblée ont adopté une résolution pour inviter les parlements à lutter contre le réchauffement planétaire, sachant qu'il faudra, pour ce faire, réduire de manière draconienne les émissions de gaz à effet de serre (GES). Une Déclaration du Président plaidant pour que les populations comprennent mieux la menace du dérèglement climatique et s'engageant à soulever cette question dans les parlements est venue renforcer cette résolution en mai 2007.

7. Le changement suppose un certain savoir et une compréhension des choses. Dans le cadre de son engagement contre le dérèglement climatique, l'UIP a choisi l'année 2000 comme année de référence et mesure ses émissions de GES pour suivre ses progrès et repérer les domaines dans lesquels il faut agir prioritairement.

8. L'empreinte de carbone de l'UIP a été calculée suivant les instructions données par le Conseil mondial d'entreprises pour le développement durable conformément au protocole relatif aux GES. Sont comprises dans l'inventaire les émissions directes de portée 1 provenant du chauffage et de l'utilisation de véhicules et les émissions indirectes de portée 3 liées aux voyages en avion, aux déplacements du personnel et à la consommation de papier. Les émissions indirectes de portée 3 des participants aux activités de l'UIP sont quantifiées séparément.

9. L'empreinte directe de carbone de l'UIP était de 43 tonnes de CO₂e¹ pour l'année de référence, 2000. De 2000 à 2005, les émissions directes de l'UIP ont augmenté de 75 % et sont passées à 75 tonnes. Pendant cette même période, les émissions indirectes résultant des missions du personnel et de sa consommation de papier ont diminué de 20 % et été ramenées de 1 231 à 985 tonnes. On estime en outre que les délégués aux grandes réunions de l'UIP ont produit 18 000 tonnes d'émissions par leurs voyages en avion en 2005, soit un chiffre identique à celui de 2000.

*"...l'environnementalisme doit devenir un mode de vie régissant le comportement et l'action de chacun."
Résolution adoptée par la 114^{ème} Assemblée (Nairobi, 12 mai 2006)*

Limiter les dégâts

10. L'économie n'est pas une idée neuve. Le Siège de l'UIP en Suisse a un système d'éclairage et des stores qui économisent l'énergie. Depuis 2006, les rapports de l'UIP sont imprimés sur du papier recyclé à 100 % et ses publications sur du papier certifié FCS. Mais l'UIP se veut encore plus systématique et plus novatrice dans ses efforts d'économie et de préservation. Là où elle ne peut pas économiser, elle paiera d'autres pour qu'ils économisent à sa place.

11. En 2008, sous réserve d'approbation, l'UIP mettra en réserve des fonds pour compenser les émissions de CO₂ et atténuer ainsi les effets de ses activités sur l'environnement. Une réserve de CHF 46 200 compensera 1 144 tonnes d'émissions liées aux activités courantes. Des contributions volontaires serviront à compenser les émissions liées aux activités des projets.

12. A moyen terme, l'UIP s'efforcera de ramener ses émissions directes et indirectes de CO₂ à 90 % de celles de 2000, année de référence. Cet objectif est conforme à l'engagement pris par la Suisse, pays hôte de l'UIP, en application du Protocole de Kyoto.

1 Le CO₂e est l'équivalent de dioxyde de carbone, mesure universellement acceptée qui englobe tous les gaz à effet de serre.

Contributions des Membres

ANNEE	CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT	EVOLUTION PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE ²
1997	CHF 9.052.500	
1998	CHF 9.630.000	5,2%
1999	CHF 9.901.000	2,8%
2000	CHF 9.885.017	-0,2%
2001	CHF 9.900.000	-1,0%
2002	CHF 8.889.972	4,8%
2003	CHF 9.476.600	6,3%
2004	CHF 9.815.530	3,0%
2005	CHF 10.156.910	3,0%
2006	CHF 10.495.500	3,0%
2007	CHF 10.977.720	3,0%
AUGMENTATION ANNUELLE MOYENNE		3.0%

13. La plus grande partie des recettes de l'UIP provient des contributions de ses Membres. Depuis 2003, l'UIP tient l'engagement qu'elle a pris de limiter la hausse des contributions à 3 % par an pour couvrir le coût de l'inflation. Cependant, le budget 2008 appelle une légère augmentation réelle du financement. L'UIP demande une hausse de 4 % des contributions pour obtenir un total de CHF 11 354 900. Cette hausse se répartit ainsi : Promotion de la démocratie (1,0 %), Bureau de New York (1,0 %), services administratifs (1,0 %), Direction (0,5 %), et achat de crédits de carbone (0,5 %).

14. En 2006, Le Conseil directeur a adopté un nouveau barème des contributions qui est directement lié au barème des quotes-parts des Nations Unies. Le nouveau barème tient compte des réalités économiques actuelles et allège la charge des pays les moins avancés. L'année prochaine sera la deuxième année de transition dans l'application du nouveau barème et 82 parlements verront leurs contributions baisser par rapport à 2007.

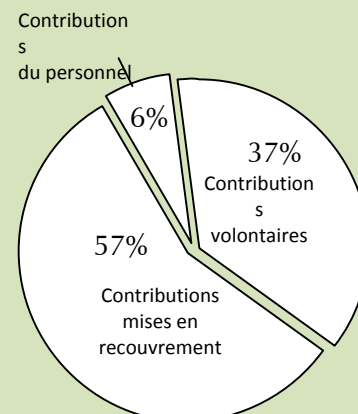
Contribution du personnel

15. En qualité de fonctionnaires internationaux, et conformément au Règlement du personnel adopté par le Comité exécutif en 1975 et au régime commun des traitements, indemnités et autres prestations de l'ONU, approuvé par le Comité exécutif en 2005, les membres du personnel de l'UIP paient un impôt interne à l'Organisation. Le taux de contribution est établi par la Commission de la fonction publique internationale. En 2008, ce système d'imposition interne va générer CHF 1 315 900 de recettes brutes au bénéfice de tous les parlements membres. Cependant, une estimation des impôts nationaux sur le revenu qu'il faudra rembourser au personnel a été déduite des prévisions de recettes provenant de la contribution du personnel. Pour éviter la double imposition, l'UIP est tenue par contrat de rembourser à ses employés la contribution qu'ils versent en qualité de membres du personnel ou le montant des impôts qu'ils paient aux autorités fiscales nationales, selon ce qui lui revient le moins cher. Les remboursements aux employés domiciliés en France sont estimés pour 2008 à CHF 60 000.

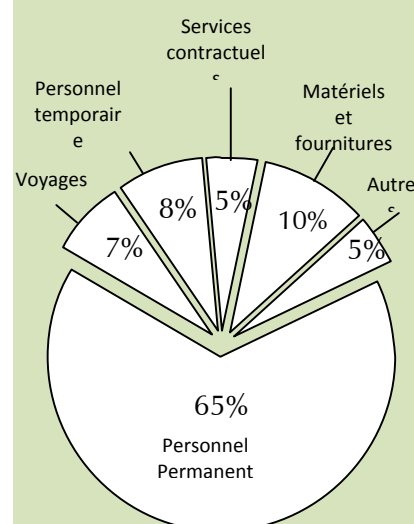
Autres recettes

16. Les recettes accessoires provenant de la rémunération de services administratifs, de la location de salles, de la vente de livres, etc., devraient s'élever en 2008 à CHF 70 600. Les CHF 75 000 d'intérêts perçus, qui n'ont pas été inclus dans les prévisions de fonctionnement, seront versés directement au Fonds de roulement conformément au Règlement financier.

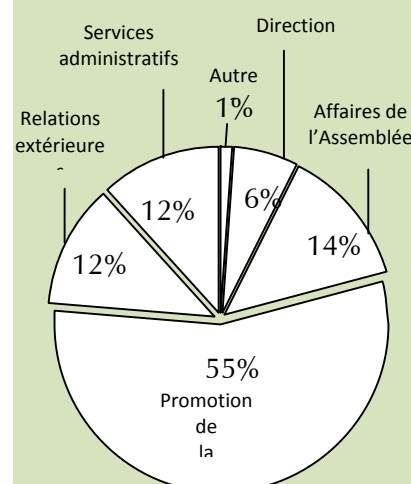
Recettes selon provenance



Dépenses par catégorie (projets exclus)



Dépenses par division





Contributions volontaires

17. L'UIP ne peut pas réaliser son potentiel avec les seules contributions de ses Membres. Son programme élargi, qui comprend des projets de promotion de la démocratie, d'amélioration de la gouvernance mondiale et de consolidation de la paix, nécessite un financement plus important, qui soit à la fois prévisible et flexible. L'UIP a pris des mesures pour remplacer une démarche au coup par coup par un effort systématique tendant à donner à ses programmes une base de financement solide. Cette volonté est manifeste dans le plan quadriennal qui, présenté au Conseil directeur en 2006, a servi par la suite d'outil de mobilisation de ressources.

18. L'objectif pour 2008 a été fixé à CHF 7,5 millions, comparé à CHF 5,1 millions pour 2007.

19. Au 31 août 2007, les engagements de financement, plus ou moins fermes, reçus pour 2008 s'élevaient à CHF 1,4 million provenant du Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD), de la Commission européenne, du PNUD, de Qatar et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Des propositions étaient à l'examen à l'Agence suédoise d'aide internationale au développement, à l'ACDI (Canada) et à Irish Aid. Des discussions se

Prévisions de dépenses à moyen terme

20. L'an dernier, le Secrétaire général a annoncé un plan ambitieux, celui de faire de l'UIP une organisation parlementaire mondiale capable de relever les défis de son époque. Le plan consistait à renforcer l'action dans trois domaines clés de la politique : la démocratie, la gouvernance mondiale et la consolidation de la paix, ce qui exigeait la mobilisation d'importants fonds supplémentaires auprès de donateurs volontaires.

21. La mobilisation de nouveaux donateurs susceptibles de verser des capitaux importants prend du temps et ses résultats ne peuvent être que progressifs. Les consultations intenses tenues avec les donateurs durant l'année, qui se sont traduites par la soumission de demandes de financement concrètes et détaillées, devraient porter leurs fruits en 2008. Les contributions volontaires devraient augmenter sensiblement en 2008 et augmenter plus modérément les années suivantes.

22. L'inflation est actuellement d'environ 1 % au Japon, de 2 % dans la zone euro, de 3 % aux Etats-Unis et atteint des niveaux généralement plus élevés sur les marchés émergents. En conséquence, le matériel et les services achetés par l'UIP à travers le monde vont augmenter en moyenne de 2 à 3 %. Le coût des Assemblées de l'UIP, qui entraînent des dépenses importantes et récurrentes, dépend du lieu de réunion et le choix d'une ville plus proche du Siège de l'UIP est généralement moins coûteux pour l'UIP et produit moins d'émissions de CO₂. Cependant, en raison de problèmes de visas, les Assemblées se tiendront dans un avenir prévisible soit à Genève, soit hors d'Europe.

23. Les coûts salariaux augmentent normalement à un taux plus élevé que celui de l'inflation à cause des échelons annuels. Toutefois, en raison de plusieurs départs à la retraite pendant la période 2009-11, ils augmenteront à un rythme moins soutenu. De plus, le renouvellement du personnel permettra de régler les problèmes liés aux grades et de parvenir à un meilleur équilibre entre hommes et femmes, tout en créant un poste ordinaire.

24. L'UIP est tenue par ses textes statutaires, par décision du Conseil directeur ou par les règles généralement en usage en comptabilité de prévoir diverses réserves et de les alimenter chaque année. Les provisions pour amortissement, créances douteuses et remplacement, la reconstitution du Fonds de roulement et d'autres engagements à long terme ne devraient pas changer de manière substantielle à moyen terme.

25. Les prévisions de dépenses à moyen terme sont présentées au Tableau 4 des Documents connexes. La projection montre que, compte tenu de tous les éléments énoncés ci-dessus, les contributions continueront à progresser en francs suisses au rythme d'environ 3 % par an. Les projections de dépenses à moyen terme seront revues tous les ans, en particulier à la lumière du succès de la mobilisation de ressources.

Prévisions de dépenses

26. Le contrôle des dépenses passe par six centres de coût, soit la Direction de l'Organisation, les quatre divisions organiques – i) Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres, ii) Promotion de la démocratie, iii) Relations extérieures et iv) Services administratifs – et un centre de coût regroupant les subventions et la constitution de réserves.

Direction

CHF 1 190 500	+ 4 % d'augmentation	3 postes	147 tonnes de CO ₂ e
---------------	----------------------	----------	---------------------------------

27. La Direction, qui comprend à la fois le Président et le Secrétaire général, conduit et dirige l'UIP et son Secrétariat.

28. A titre de soutien, l'UIP verse des honoraires à son Président et lui rembourse ses frais de voyage lors des assemblées annuelles et d'autres réunions officielles. Les CHF 30 000 d'honoraires – la somme est inchangée depuis 1999 – ne correspondent nullement aux frais réels liés au rôle et à la fonction de Président et celui-ci est censé recevoir une importante allocation supplémentaire de son parlement. Un crédit de CHF 40 000 a été prévu au budget pour les frais de voyage du Président et de son assistant.

29. Etant donné la demande accrue de représentation de l'UIP à travers le monde, l'allocation de voyage pour le Secrétaire général et ses assistants a été augmentée de 24 % et portée à CHF 168 000, ce qui suffit à financer 20 voyages internationaux en classe affaires et 160 jours d'hébergement en mission. L'augmentation du nombre des voyages aura pour effet d'augmenter les émissions de CO₂.

Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres

CHF 2 782 900	- 5 % de baisse	7,5 postes	503 tonnes de CO ₂ e
---------------	-----------------	------------	---------------------------------

30. La Division des Affaires de l'Assemblée et des relations avec les parlements membres facilite le travail des Membres lorsqu'ils se penchent sur des questions d'intérêt international et favorise les contacts, la coordination et les échanges d'expériences entre eux. Elle organisera trois réunions en 2008.

31. La 118^{ème} Assemblée se tiendra au Cap en mai 2008 et sera accueillie par le Parlement sud-africain. La durée du vol entre Le Cap et Genève étant inférieure à 16 heures et les fuseaux horaires étant adjacents, les frais de transport et de jours de repos seront inférieurs à ceux de 2007. Toutefois, la révision de la rémunération des traducteurs indépendants - la première révision depuis 1989 - et les honoraires versés aux orateurs invités entraîneront une augmentation des coûts. Le coût global de l'Assemblée, estimé à CHF 808 000, est supérieur à celui de la 114^{ème} Assemblée tenue à Nairobi mais inférieur à celui de la 116^{ème} Assemblée à Nusa Dua.

32. La 119^{ème} Assemblée, qui aura lieu à Genève en octobre 2008, suivra le schéma adopté en 2007, avec un débat général et une réunion de la Commission des Affaires des Nations Unies. Comme il n'y aura que deux réunions parallèles et non pas trois, les besoins en salles de conférence, en interprètes, etc., seront moindres. Cependant, le prix des services au Centre de conférences de Genève a augmenté et un crédit doit être prévu pour l'organisation d'une réception. Le coût de la session s'élèvera à CHF 394 600, soit une économie d'environ CHF 100 000 par rapport aux années précédentes.

33. Un crédit de CHF 5 000 est prévu pour un séminaire d'information en français destiné aux Membres de l'UIP, qui se tiendra en novembre 2008 au Siège à Genève.

34. La Division communique régulièrement avec les Membres, recueille des informations sur leur fonctionnement et leurs activités et assure la traduction officielle des documents de l'UIP. L'UIP finance aussi le service de traduction non officielle qu'assure le secrétariat du GRULAC (Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes).

35. Dans une perspective de développement durable, l'UIP invitera les futurs parlements hôtes à envisager d'organiser des manifestations "carboneutres" et recommandera aux délégués de compenser les émissions produites par leur voyage.

Promotion de la démocratie

FINANCEMENT ORDINAIRE

CHF 3 713 800

+ 3 % d'augmentation

14 postes

277 tonnes de CO₂e

36. La Division de la promotion de la démocratie fournit des services consultatifs et une assistance technique aux parlements, entreprend des recherches, encourage les activités de défense des droits de l'homme au Parlement et défend les droits de l'homme des parlementaires, favorise une égale participation des hommes et des femmes à la vie politique, œuvre pour la protection de l'enfance et le respect du droit international humanitaire et mobilise des ressources pour toutes ces activités.

37. Coopération technique et mobilisation de ressources : le programme de coopération technique vise à renforcer les moyens dont disposent les parlements, en particulier ceux d'Etats fragiles au sortir d'un conflit, par des projets d'appui aux parlements et l'organisation de séminaires. Comme précédemment, la Division organisera des séminaires régionaux sur la réconciliation et sur le contrôle du secteur de la sécurité. Des crédits supplémentaires de CHF 81 000 sont demandés en 2008 pour soutenir la mobilisation des ressources, accroître l'appui parlementaire au Programme d'action de Bruxelles, organiser une réunion-débat sur la transparence à la 118ème Assemblée de l'UIP, et pour pouvoir réagir, en tant qu'Organisation, aux dossiers politiques urgents, par exemple, en soutenant le dialogue politique ou en renforçant la participation des parlements aux efforts de consolidation de la paix.

38. Centre de documentation : le Centre de documentation continuera à recueillir des données sur les parlements dans le monde et à les mettre à disposition par la base de données PARLINE et par des publications papier. Il abandonnera progressivement les vastes analyses comparatives pour axer sa recherche sur des études de cas spécifiques et détaillées, susceptibles de fournir des informations qui puissent éclairer l'action, notamment dans la perspective de l'égalité entre les sexes. Le thème de la transparence sera développé en 2008, notamment par un rapport mondial sur les TIC au Parlement, dont un vaste chapitre devait être consacré à l'utilisation des sites Web parlementaires pour diffuser des informations auprès du public. Un crédit additionnel de CHF 30 000 est demandé pour entreprendre une enquête sur la représentation des minorités et des populations autochtones. Le Centre de documentation encouragera la publication de l'information sous forme électronique pour limiter la quantité des imprimés.

39. Droits de l'homme : l'UIP continuera à défendre les droits de l'homme des parlementaires en soutenant l'action de son Comité des droits de l'homme des parlementaires, ses missions d'enquête et l'observation de procès. Comme il en a été décidé, l'UIP continuera à subvenir aux frais de la personne proposée par ses soins au Groupe international indépendant d'éminentes personnalités chargées d'observer les travaux de la Commission présidentielle d'enquête sur les violations de droits de l'homme à Sri Lanka. Les dépenses pour les activités ordinaires seront inférieures à celles de 2007.

40. Partenariat entre hommes et femmes : le programme du partenariat, qui œuvre pour une plus large participation des femmes à la vie politique, s'étendra en 2008. De nouvelles activités d'un coût de CHF 49 200 consisteront notamment à publier une édition révisée de la carte des Femmes en politique et à verser une subvention au réseau iKnow Politics. Comme les années précédentes, les crédits budgétaires serviront à la poursuite du dialogue entre hommes et femmes aux Assemblées, notamment à une réunion des présidentes de parlement, à la collecte et à la diffusion de données sur les femmes au Parlement et à des réunions à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU.

41. Protection de l'enfance et volontariat : en 2008, l'UIP proposera un séminaire régional sur la protection de l'enfance et entreprendra une enquête sur le volontariat. Les crédits demandés pour ces activités seront inférieurs de CHF 10 000 aux crédits ouverts en 2007. D'autres activités dans ce domaine seront financées par des contributions volontaires.

FINANCEMENT VOLONTAIRE

CHF 7 450 000

45 % de hausse

3 postes

2 028 tonnes de CO₂e

42. Projets pour la paix, la démocratie et une gouvernance mondiale : les projets inscrits au budget 2008 sont soit en cours, soit en préparation (demandes de fonds déjà soumises à des donateurs potentiels ou propositions détaillées prêtes à être soumises). Tous ces projets sont décrits en détail dans le plan quadriennal de l'UIP. Les projets pour lesquels un financement a été obtenu sont un projet d'assistance aux femmes parlementaires au Burundi, un projet de promotion des organes conventionnels des droits de l'homme en Afrique francophone, des projets de renforcement des capacités des parlements de la Guinée équatoriale et de la République démocratique du Congo, et la mobilisation du soutien et de l'expertise parlementaires sur la démocratie.

43. S'agissant des activités financées par des donateurs, aucune dépense ne sera engagée avant que le financement ne soit confirmé. Les engagements en matière de recrutement ne dépasseront pas la durée des engagements pris par les donateurs.

Relations extérieures

CHF 2 356 500 + 4 % d'augmentation 7,5 postes 97 tonnes de CO₂e

44. Le programme des relations extérieures englobe les relations avec les organisations internationales, en particulier celles du système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods, et avec le Congrès des Etats-Unis, et toutes les activités qui visent à faire mieux connaître l'UIP auprès du public, notamment les relations avec les médias, l'information du public, la production et la distribution de publications, et la tenue à jour du site Web de l'UIP.

45. Le budget 2008 prévoit la création d'un poste d'employé à temps partiel pour remplacer le consultant, mais les autres coûts du Bureau de New York ont été maintenus au même niveau. Comme en 2007, quatre réunions parlementaires sont prévues au Siège de l'ONU mais des fonds additionnels sont alloués à une réunion du groupe consultatif de la Commission des affaires des Nations Unies. Tout compris, les coûts de fonctionnement du Bureau de New York augmenteront de 4 % pour s'établir à CHF 1 116 000.

46. Bien que ni le lieu ni la date de la prochaine conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce ne soient connus, le crédit ouvert pour une conférence parlementaire sur l'OMC a été porté à CHF 143 000, soit une augmentation de CHF 12 000, pour qu'elle puisse avoir lieu ailleurs qu'à Genève. Les coûts de la Conférence parlementaire, qui comprennent l'élaboration d'un document d'étude, seront partagés avec le Parlement européen et, par souci d'économie, les sessions du Comité de pilotage se tiendront à Genève en même temps que d'autres manifestations.

47. La Division publiera cinq numéros de l'e-Bulletin, le Monde des Parlements, dont la parution est trimestrielle, et une nouvelle brochure d'information. Des crédits sont aussi prévus pour la production de photos et de vidéos ainsi que pour une réunion de suivi sur la diffusion des travaux parlementaires. Le financement de l'entretien technique du site Web et des bases de données, quant à lui, reste inchangé. Les ressources consacrées à l'information atteignent au total CHF 1 097 500, soit une augmentation de 4 %.

Services administratifs

CHF 2 366 600 + 3 % de hausse 8 postes 120 tonnes de CO₂e

48. La Division assure la gestion des ressources matérielles, financières et humaines de l'UIP et donne au Secrétariat des directives d'ordre administratif. Son but est de fournir un service optimal tout en réduisant le plus possible les coûts.

49. Les coûts de fonctionnement de la Division augmenteront de CHF 77 600 pour assurer une succession sans heurt des fonctionnaires partants et la création de la fonction de contrôle et d'évaluation recommandée par les vérificateurs de compte internes et par une étude de l'Organisation réalisée par l'Agence suédoise d'aide internationale au développement. Des économies seront réalisées sur le coût du matériel de reproduction des documents et de l'internet mais celui de l'entretien du bâtiment et les charges d'amortissement seront en hausse.

50. La Division continuera à s'efforcer de s'approvisionner en matériel et en fournitures provenant de sources respectueuses de l'environnement.

Subventions et constitution de réserves

CHF 271 100 + 257 % d'augmentation 0 poste -1 144 tonnes de CO₂e

51. Se conformant aux règles d'une sage gestion financière, l'UIP prévoit des réserves suffisantes pour le passif. Tout d'abord, une provision de CHF 114 900, soit 1,0 % des contributions mises en recouvrement, est prévue comme réserve pour créances douteuses. Le montant total des contributions mises en recouvrement sera comptabilisé comme recettes en 2008, mais la provision pour créances douteuses absorbera les pertes au cas où des Membres seraient suspendus et où leurs contributions ne seraient jamais encaissées. Ensuite, un montant de CHF 55 000 est alloué à une réserve créée sur décision du Conseil directeur en septembre 2001 pour financer de gros travaux de rénovation du bâtiment de l'UIP.

52. Il y a aussi des provisions en vue du versement de deux subventions. L'une est destinée à l'Association des Secrétaires généraux de parlements et son montant de CHF 55 000 reste inchangé par rapport à 2007. L'autre est une nouveauté et s'élève à CHF 46 200; elle servira à acheter des crédits de carbone afin de compenser les émissions produites par l'UIP dans son fonctionnement ordinaire, y compris les voyages de son personnel.

Le Secrétariat

53. Le budget 2008 est conçu pour des effectifs de 43 personnes, comme le budget précédent. Le tableau ci-dessous montre la répartition des postes par division, programme, catégorie et grade et la proportion de postes occupés par des femmes.

Division	Approuvés pour 2007	Projet de budget 2008						
		SG	Administrateurs				Services généraux	Total
			Grade 5	Grade 4	Grade 3	Grade 2		
Direction	3	1		1			1	3
Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres	7½		2		1½	1	3	7½
Promotion de la démocratie	2		2				1	3
• Coopération technique	2				2			2
• Centre de documentation	2				1	1		2
• Droits de l'homme	4		1		1		2	4
• Partenariat entre hommes et femmes	3			1	1		1	3
• Projets	5					3		3
Relations extérieures								
• Observateur permanent	3		1		1	½	1	3½
• Information	4		1	1		1	1	4
Services administratifs	7½		1		1		6	8
Total	43	1	8	3	8½	6½	15½	43
Pourcentage de femmes		0 %	37 %	67 %	65 %	54 %	87 %	65 %

54. Les grades sont établis conformément au système commun des Nations Unies pour la classification des emplois. Du fait de la réorganisation de 2005, quelques rares postes sont occupés par des fonctionnaires dont le grade est plus élevé que le poste qu'ils occupent. Cette situation va évoluer avec le temps et les plans de carrière. La grande majorité des fonctionnaires du Secrétariat sont des femmes, et des progrès sensibles ont été réalisés au cours des cinq dernières années dans le sens de la promotion et du recrutement de femmes aux postes d'administrateur. La majorité des postes d'administrateur sont maintenant occupés par des femmes, y compris de nombreux postes de grades élevés.

55. Les ajustements annuels des traitements sont décidés par la Commission de la fonction publique internationale. S'agissant des traitements du personnel, le budget 2008 financé par les sources ordinaires s'élève à CHF 6 348 200, soit une hausse de 2.5 % par rapport à l'année précédente en raison de la progression annuelle à l'intérieur des grades et des ajustements au coût de la vie. Par ailleurs, un crédit de CHF 369 700 provenant d'autres sources est prévu pour financer les traitements du personnel affecté aux projets.

56. Les avantages tels que la retraite, les allocations pour charges de famille et pour frais d'étude sont accordés au personnel conformément au régime commun des Nations Unies, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif. D'autres, tels que les assurances maladie et accident, sont définis de manière interne par l'UIP. Le budget ordinaire des avantages sociaux pour le personnel et des frais généraux y afférents – à commencer par les primes d'assurance maladie et la contribution aux retraites – n'augmente que de 3.7 % par rapport à 2007 et s'élève à CHF 1 955 500. A ce budget s'ajoutent CHF 113 900, qui correspondent aux avantages sociaux du personnel imputés aux budgets des projets.

Dépenses d'équipement

57. Quelques dépenses d'équipement sont proposées pour remplacer du mobilier et du matériel essentiels détériorés ou obsolètes. Un montant de CHF 35 000 sera investi dans l'achat d'ordinateurs destinés à remplacer des postes de travail dépassés et dans la mise à jour de logiciels. Cet investissement sera amorti à un taux constant en quatre ans à partir de 2008. Un montant de CHF 15 000 sera disponible pour l'achat de meubles, qui sera amorti sur dix ans. Un crédit de CHF 50 000 servira à l'achat d'un minibus qui sera amorti en cinq ans. L'UIP va étudier la possibilité d'acheter un véhicule fonctionnant à l'électricité, au biocarburant ou équipé d'un moteur hybride pour réduire au maximum ses retombées sur l'environnement.



Budget général 2008

Documents connexes



Table des matières	Page
Dépenses proposées	
Par division et catégorie de dépenses	10
Par division et comparaison avec les années antérieures	10
Budget des émissions de carbone par division	11
Dépenses effectives, approuvées, proposées et projetées, 2006-2011	11
Par objet et comparaison avec les années antérieures	12
Recettes proposées	
Barème des contributions pour 2008	13
Objectifs, résultats attendus et indicateurs de réussite	
Direction	16
Division des affaires de l'Assemblée et des relations avec les parlements membres	17
Division de la promotion de la démocratie	18

Tableau 1 - Budget de fonctionnement proposé par division et catégorie de dépenses (CHF)

	Personnel permanent	Personnel temporaire	Missions	Services contractuels	Fournitures et matériel	Autres	Total
Direction	901,500	8,000	198,000	38,000	45,000	0	1,190,500
Affaires de l'Assemblée	1,521,800	779,600	233,300	87,000	161,200	0	2,782,900
Promotion de la démocratie	2,876,200	116,500	308,900	258,100	134,100	20,000	3,713,800
-- Contributions volontaires	483,600	1,311,400	2,923,000	1,371,000	1,360,000	1,000	7,450,000
Relations extérieures	1,651,800	114,900	94,600	106,800	387,200	1,200	2,356,500
Services administratifs	1,352,400	21,100	3,100	80,200	544,400	365,400	2,366,600
Subventions et constitution de réserves	0	0	46,200	0	0	224,900	271,100
Total	8,787,300	2,351,500	3,807,100	1,941,100	2,631,900	612,500	20,131,400

Tableau 2 - Budget de fonctionnement proposé par division et comparaison avec les années antérieures (CHF)

	Dépenses effectives 2006	Budget initial 2007	Budget révisé 2007	Budget proposé 2008
Direction	1,124,755	1,146,800	1,146,800	1,190,500
Affaires de l'Assemblée	2,499,672	2,824,920	2,929,920	2,782,900
Promotion de la démocratie	2,996,355	3,598,900	3,636,900	3,713,800
-- Contributions volontaires	836,624	5,118,100	5,118,100	7,450,000
Relations extérieures	2,169,628	2,260,000	2,260,000	2,356,500
Services administratifs	2,331,332	2,289,000	2,289,000	2,366,600
Subventions et constitution de réserves	604,281	219,000	76,000	271,100
Total	12,562,647	17,456,720	17,456,720	20,131,400

Tableau 3 - Budget des émissions de carbone 2008 par division et comparaison avec 2000 et 2005 (tonnes de CO₂e)

	2000	2005	2008				% de l'année de référence
			Directes	Voyages	Autres Indirectes	Total	
Direction	117	106	0	135	3	138	118 %
Affaires de l'Assemblée	740	555	0	497	6	503	68 %
Promotion de la démocratie	80	107	0	266	8	274	342 %
-- Contributions volontaires	192	119	0	2028	0	2028	1056%
Relations extérieures	56	53	0	92	5	97	173 %
Services administratifs	89	116	75	2	43	120	135 %
Subventions et constitution de réserves	0	0	0	0	0	0	-
Total	1274	1056	75	3020	65	3160	248%

Tableau 4 – Dépenses effectives, approuvées, proposées et projetées, 2006-2011 (CHF)

	EFFECTIVES 2006	APPROUVEES 2007	PROPOSEES 2008	PROJETEES 2009	PROJETEES 2010	PROJETEES 2011
Frais de personnel	7,391,409	8,824,600	8,787,300	9,370,100	9,949,100	10,594,000
Fournitures et services	4,246,598	8,279,920	10,829,700	12,646,600	14,861,400	17,652,100
Amortissement	375,554	331,200	344,500	344,500	344,500	344,500
Contribution à la réserve pour remplacement	0	55,000	55,000	55,000	55,000	55,000
Créances douteuses	119,306	290,000	114,900	117,900	121,700	126,100
Fonds de roulement/réserves	429,780	(324,000)	0	0	0	0
Total des dépenses	12,562,647	17,456,720	20,131,400	22,534,100	25,331,700	28,771,700
Contribution du personnel	1,081,801	1,340,900	1,255,900	1,378,700	1,463,800	1,558,700
Autres recettes	99,632	20,000	70,600	50,000	50,000	50,000
Contributions volontaires	836,624	5,118,100	7,450,000	9,313,000	11,641,000	14,551,000
Contribution des Membres	10,544,590	10,977,720	11,354,900	11,792,400	12,176,900	12,612,000

Tableau 5 - Estimations de dépenses par objet de dépense (CHF)

Objet de dépense	2006 EFFECTIVES	2007 REVISEES	2008 PROPOSEES
Traitements du personnel permanent	5,750,590	6,736,300	6,717,900
Avantages sociaux	1,651,614	1,992,300	1,981,800
Frais généraux de personnel	(10,795)	96,000	87,600
Heures supplémentaires	94,364	57,000	120,000
Personnel temporaire et collaborateurs	327,834	799,100	384,200
Interprètes	629,837	880,800	1,847,300
Traduction et révision	218,825	454,120	1,210,600
Autres services contractuels	95,455	1,712,200	658,500
Honoraires	33,000	68,000	72,000
Frais de mission - transport	478,533	1,576,700	2,531,700
Frais de mission - indemnités	158,703	587,800	1,188,200
Frais de mission - imprévus	2,427	23,500	87,200
Loyer	156,343	181,900	157,600
Chauffage	26,828	28,400	27,900
Electricité	24,905	37,700	36,300
Eau	2,016	2,200	2,100
Locaux et parc	35,980	50,400	38,500
Fournitures de nettoyage	3,549	4,600	3,900
Assurance	43,509	47,600	42,100
Véhicules de service	8,228	20,400	10,000
Mobilier et matériel de bureau	8,394	138,000	5,900
Entretien et réparation de matériel	26,185	5,900	11,500
Location/leasing de matériel	160,252	105,100	69,700
Services liés aux salles de conférence	108,437	276,100	239,300
Papier	50,675	50,400	52,000
Fournitures de bureau diverses	16,431	95,100	41,400
Dépenses diverses	29,999	20,200	15,200
Téléphone/fax	71,063	82,400	77,800
Affranchissement	139,120	138,300	208,300
Messagerie	10,985	20,900	70,700
Fret	16,323	45,400	28,300
Raccordement à Internet	36,793	37,900	31,300
Entretien de matériel informatique	17,147	14,800	14,300
Logiciels/fournitures/services informatiques	34,023	35,000	30,500
Publications	96,726	379,100	1,057,200
Entretien technique du Site Web	3,366	7,500	7,500
Bases de données en ligne	34,504	40,000	50,000
Acquisitions de la bibliothèque	17,025	29,900	17,400
Activités d'information	23,604	47,600	21,000
Frais de représentation	80,829	113,900	264,200
Frais bancaires	27,601	4,000	18,200
Vérificateur	4,962	5,000	4,900
Subventions	55,194	55,000	75,000
Amortissement	375,554	331,200	344,500
Réserve pour créances douteuses	119,306	290,000	114,900
Dépenses extrabudgétaires	836,624		
Réserves	429,780	(269,000)	55,000
TOTAL DES DEPENSES	12,562,647	17,456,720	20,131,400

**Projet de barème des contributions pour 2008
fondé sur le barème des quotes-parts de l'ONU approuvé pour 2007-2009**

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Ancien barème (2006)		Barème proposé (2008)		Objectif	
		Points	%	%	CHF	%	
Afghanistan	0.001%			0.181%	CHF 20,600	0.10%	
Afrique du Sud	0.290%	0.54	0.59%	0.612%	CHF 69,660	0.64%	
Albanie	0.006%	0.20	0.22%	0.190%	CHF 21,660	0.13%	
Algérie	0.085%	0.33	0.36%	0.347%	CHF 39,460	0.31%	
Allemagne	8.577%	7.93	8.73%	8.245%	CHF 937,960	7.27%	
Andorre	0.008%	0.20	0.22%	0.190%	CHF 21,660	0.13%	
Angola	0.003%	0.20	0.22%	0.186%	CHF 21,200	0.11%	
Arabie saoudite	0.748%	1.02	1.12%	1.153%	CHF 131,180	1.21%	
Argentine	0.325%	0.69	0.76%	0.740%	CHF 84,190	0.69%	
Arménie	0.002%	0.26	0.29%	0.228%	CHF 25,920	0.11%	
Australie	1.787%	1.50	1.65%	1.857%	CHF 211,280	2.27%	
Autriche	0.887%	0.84	0.92%	1.073%	CHF 122,040	1.37%	
Azerbaïdjan	0.005%	0.35	0.39%	0.298%	CHF 33,860	0.12%	
Bahreïn	0.033%	0.22	0.24%	0.224%	CHF 25,440	0.20%	
Bangladesh	0.010%	0.20	0.22%	0.193%	CHF 21,980	0.14%	
Bélarus	0.020%	0.48	0.53%	0.410%	CHF 46,620	0.17%	
Belgique	1.102%	1.11	1.22%	1.348%	CHF 153,290	1.60%	
Bénin	0.001%	0.20	0.22%	0.181%	CHF 20,600	0.10%	
Bolivie	0.006%	0.20	0.22%	0.190%	CHF 21,610	0.13%	
Bosnie-Herzégovine	0.006%	0.23	0.25%	0.213%	CHF 24,220	0.13%	
Botswana	0.014%	0.20	0.22%	0.197%	CHF 22,450	0.15%	
Brésil	0.876%	1.57	1.73%	1.606%	CHF 182,650	1.35%	
Bulgarie	0.020%	0.30	0.33%	0.278%	CHF 31,670	0.17%	
Burkina Faso	0.002%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,900	0.11%	
Burundi	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%	
Cambodge	0.001%	0.20	0.22%	0.181%	CHF 20,600	0.10%	
Cameroun	0.009%	0.20	0.22%	0.193%	CHF 21,980	0.14%	
Canada	2.977%	2.89	3.18%	3.222%	CHF 366,540	3.30%	
Cap-Vert	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%	
Chili	0.161%	0.26	0.29%	0.340%	CHF 38,690	0.44%	
Chine	2.667%	0.86	0.95%	1.651%	CHF 187,780	3.04%	
Chypre	0.044%	0.21	0.23%	0.230%	CHF 26,200	0.23%	
Colombie	0.105%	0.30	0.33%	0.338%	CHF 38,470	0.35%	
Congo	0.001%	0.20	0.22%	0.181%	CHF 20,600	0.10%	
Costa Rica	0.032%	0.20	0.22%	0.215%	CHF 24,440	0.20%	
Côte d'Ivoire	0.009%	0.20	0.22%	0.193%	CHF 21,980	0.14%	
Croatie	0.050%	0.29	0.32%	0.298%	CHF 33,860	0.24%	
Cuba	0.054%	0.27	0.30%	0.286%	CHF 32,500	0.25%	
Danemark	0.739%	0.75	0.83%	0.951%	CHF 108,150	1.20%	
Egypte	0.088%	0.25	0.28%	0.291%	CHF 33,120	0.32%	
El Salvador	0.020%	0.20	0.22%	0.204%	CHF 23,160	0.17%	
Emirats arabes unis	0.302%	0.37	0.41%	0.491%	CHF 55,850	0.66%	
Equateur	0.021%	0.22	0.24%	0.221%	CHF 25,180	0.17%	
Espagne	2.968%	1.91	2.10%	2.500%	CHF 284,340	3.29%	
Estonie	0.016%	0.25	0.28%	0.238%	CHF 27,110	0.16%	
Ethiopie	0.003%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,980	0.11%	
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	0.005%	0.20	0.22%	0.187%	CHF 21,320	0.12%	
Fédération de Russie	1.200%	5.50	6.05%	4.528%	CHF 515,070	1.70%	
Fidji	0.003%	0.20	0.22%				
Finlande	0.564%	0.69	0.76%	0.839%	CHF 95,470	1.00%	
France	6.301%	5.39	5.93%	5.884%	CHF 669,320	5.78%	
Gabon	0.008%	0.20	0.22%	0.191%	CHF 21,710	0.13%	

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Ancien barème (2006)		Barème proposé (2008)		Objectif
		Points	%	%	CHF	
Gambie	0.001%			0.180%	CHF 20,490	0.10%
Géorgie	0.003%	0.29	0.32%	0.251%	CHF 28,500	0.11%
Ghana	0.004%	0.20	0.22%	0.187%	CHF 21,260	0.12%
Grèce	0.596%	0.49	0.54%	0.704%	CHF 80,040	1.03%
Guatemala	0.032%	0.21	0.23%	0.221%	CHF 25,160	0.20%
Guinée	0.001%	0.20	0.22%			0.10%
Hongrie	0.244%	0.35	0.39%	0.447%	CHF 50,870	0.57%
Inde	0.450%	0.50	0.55%	0.652%	CHF 74,200	0.85%
Indonésie	0.161%	0.33	0.36%	0.396%	CHF 45,040	0.44%
Iran (République islamique d')	0.180%	0.86	0.95%	0.793%	CHF 90,200	0.48%
Irlande	0.445%	0.35	0.39%	0.540%	CHF 61,420	0.85%
Islande	0.037%	0.22	0.24%	0.232%	CHF 26,350	0.21%
Israël	0.419%	0.39	0.43%	0.557%	CHF 63,330	0.81%
Italie	5.079%	3.91	4.30%	4.511%	CHF 513,100	4.92%
Jamahiriya arabe libyenne	0.062%	0.40	0.44%	0.384%	CHF 43,680	0.27%
Japon	16.624%	10.55	11.61%	11.663%	CHF 1,326,770	11.75%
Jordanie	0.012%	0.20	0.22%	0.197%	CHF 22,350	0.15%
Kazakhstan	0.029%	0.45	0.50%	0.396%	CHF 45,060	0.19%
Kenya	0.010%	0.20	0.22%	0.194%	CHF 22,030	0.14%
Kirghizistan	0.001%	0.22	0.24%	0.195%	CHF 22,170	0.10%
Koweït	0.182%	0.41	0.45%	0.461%	CHF 52,400	0.48%
Lettonie	0.018%	0.28	0.31%	0.261%	CHF 29,700	0.16%
Liban	0.034%	0.20	0.22%	0.220%	CHF 25,010	0.21%
Libéria	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Liechtenstein	0.010%	0.20	0.22%	0.193%	CHF 21,980	0.14%
Lituanie	0.031%	0.30	0.33%	0.290%	CHF 32,930	0.20%
Luxembourg	0.085%	0.24	0.26%	0.280%	CHF 31,800	0.31%
Madagascar	0.002%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,900	0.11%
Malaisie	0.190%	0.30	0.33%	0.386%	CHF 43,910	0.49%
Maldives	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Mali	0.001%	0.20	0.22%	0.181%	CHF 20,600	0.10%
Malte	0.017%	0.20	0.22%	0.200%	CHF 22,760	0.16%
Maroc	0.042%	0.22	0.24%	0.236%	CHF 26,850	0.22%
Maurice	0.011%	0.20	0.22%	0.194%	CHF 22,080	0.14%
Mexique	2.257%	0.95	1.05%	1.594%	CHF 181,340	2.69%
Monaco	0.003%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,900	0.11%
Mongolie	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Monténégro	0.001%			0.181%	CHF 20,600	0.10%
Mozambique	0.001%	0.20	0.22%	0.182%	CHF 20,670	0.10%
Namibie	0.006%	0.20	0.22%	0.190%	CHF 21,610	0.13%
Népal	0.003%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,980	0.11%
Nicaragua	0.002%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,900	0.11%
Niger	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Nigéria	0.048%	0.30	0.33%	0.302%	CHF 34,400	0.24%
Norvège	0.782%	0.67	0.74%	0.908%	CHF 103,350	1.25%
Nouvelle-Zélande	0.256%	0.40	0.44%	0.490%	CHF 55,770	0.59%
Ouganda	0.003%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,980	0.11%
Ouzbékistan	0.008%	0.37	0.41%			
Pakistan	0.059%	0.24	0.26%	0.264%	CHF 30,000	0.26%
Palaos	0.001%			0.180%	CHF 20,490	0.10%
Panama	0.023%	0.20	0.22%	0.207%	CHF 23,500	0.18%
Papouasie-Nouvelle Guinée	0.002%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,900	0.11%
Paraguay	0.005%	0.20	0.22%	0.187%	CHF 21,320	0.12%
Pays-Bas	1.873%	1.49	1.64%	1.874%	CHF 213,230	2.34%
Pérou	0.078%	0.24	0.26%	0.277%	CHF 31,510	0.30%
Philippines	0.078%	0.25	0.28%	0.284%	CHF 32,350	0.30%
Pologne	0.501%	0.60	0.66%	0.752%	CHF 85,550	0.92%

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Ancien barème (2006)		Barème proposé (2008)		Objectif
		Points	%	%	CHF	
Portugal	0.527%	0.36	0.40%	0.581%	CHF 66,090	0.95%
Qatar	0.085%	0.23	0.25%	0.272%	CHF 30,960	0.31%
République arabe syrienne	0.016%	0.23	0.25%	0.222%	CHF 25,270	0.16%
République de Corée	2.173%	0.79	0.87%	1.453%	CHF 165,260	2.62%
Rép. dém. du Congo	0.003%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,980	0.11%
Rép. dém. pop. lao	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
République dominicaine	0.024%	0.22	0.24%	0.222%	CHF 25,260	0.18%
République de Moldova	0.001%	0.30	0.33%	0.255%	CHF 28,960	0.10%
Rép. pop. dém. de Corée	0.007%	0.23	0.25%	0.212%	CHF 24,170	0.13%
République tchèque	0.281%	0.50	0.55%	0.576%	CHF 65,570	0.63%
République-Unie de Tanzanie	0.006%	0.20	0.22%	0.190%	CHF 21,610	0.13%
Roumanie	0.070%	0.34	0.37%	0.347%	CHF 39,460	0.28%
Royaume-Uni	6.642%	4.54	5.00%	5.337%	CHF 607,070	6.01%
Rwanda	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Saint-Marin	0.003%	0.20	0.22%	0.184%	CHF 20,900	0.11%
Samoa	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Sao Tomé-et-Principe	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Sénégal	0.004%	0.20	0.22%	0.187%	CHF 21,260	0.12%
Serbie	0.021%	0.33	0.36%	0.299%	CHF 34,060	0.17%
Singapour	0.347%	0.30	0.33%	0.460%	CHF 52,310	0.72%
Slovaquie	0.063%	0.28	0.31%	0.300%	CHF 34,080	0.27%
Slovénie	0.096%	0.27	0.30%	0.308%	CHF 35,070	0.33%
Somalie	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Soudan	0.010%	0.20	0.22%	0.193%	CHF 21,980	0.14%
Sri Lanka	0.016%	0.20	0.22%	0.200%	CHF 22,760	0.16%
Suède	1.071%	1.15	1.27%	1.365%	CHF 155,230	1.56%
Suisse	1.216%	1.20	1.32%	1.451%	CHF 165,110	1.71%
Suriname	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Tadjikistan	0.001%	0.21	0.23%	0.187%	CHF 21,320	0.10%
Thaïlande	0.186%	0.29	0.32%	0.376%	CHF 42,760	0.48%
Togo	0.001%	0.20	0.22%	0.180%	CHF 20,490	0.10%
Tunisie	0.031%	0.22	0.24%	0.228%	CHF 25,970	0.20%
Turquie	0.381%	0.43	0.47%	0.574%	CHF 65,260	0.76%
Ukraine	0.045%	0.60	0.66%	0.518%	CHF 58,900	0.23%
Uruguay	0.027%	0.23	0.25%	0.232%	CHF 26,440	0.19%
Venezuela	0.200%	0.62	0.68%	0.627%	CHF 71,340	0.51%
Viet Nam	0.024%	0.20	0.22%	0.208%	CHF 23,690	0.18%
Yémen	0.007%	0.20	0.22%	0.191%	CHF 21,710	0.13%
Zambie	0.001%	0.20	0.22%	0.181%	CHF 20,600	0.10%
Zimbabwe	0.008%	0.20	0.22%	0.191%	CHF 21,710	0.13%
Assemblée législative est-africaine		0.01	0.01%	0.010%	CHF 1,130	0.01%
Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe		0.06	0.07%	0.056%	CHF 6,350	0.03%
Parlement andin		0.02	0.02%	0.015%	CHF 1,720	0.01%
Parlement centraméricain		0.01	0.02%	0.010%	CHF 1,160	0.01%
Parlement de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest		0.01	0.01%	0.010%	CHF 1,150	0.01%
Parlement européen		0.10	0.11%	0.100%	CHF 11,400	0.09%
Parlement latino-américain		0.02	0.02%	0.024%	CHF 2,690	0.03%
TOTAL		90.86	100.00%	100.0%	CHF11,354,900	99.73%

Objectifs pour 2008, réalisations attendues et indicateurs de réussite

Direction

Budget : CHF 1 190 500 138 tonnes de CO₂e

Objectif 1 : Développer l'UIP en tant qu'organisation mondiale des parlements nationaux, une organisation politique unique en son genre, qui œuvre pour la paix, la démocratie et la coopération internationale par l'action parlementaire. Donner une dimension parlementaire à la coopération multilatérale et jouer ainsi un rôle central en comblant le déficit démocratique dans les relations internationales.

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Croître pour devenir une organisation des parlements vraiment universelle.	Nombre de parlements membres de l'Organisation	150
Mobiliser l'action parlementaire sur des questions d'intérêt international.	Nombre de cas dans lesquels le travail fait à l'UIP s'est traduit par une action de suivi dans les parlements.	Résolutions parlementaires attestées
Faciliter le contrôle parlementaire des organisations internationales.	Nombre de cas dans lesquels il y a eu une interaction concrète entre les institutions multilatérales et les parlements travaillant à travers l'UIP.	Au moins cinq cas
Bonne gestion de l'UIP.	Exécution du programme de travail approuvé	Toutes les activités de programme ont été exécutées.
Organes directeurs efficaces.	Documents d'appui fournis en temps utile Distribution des rapports et des comptes rendus dans les délais prescrits	100 % 100 %
Participation plus équilibrée des hommes et des femmes et souci de la parité dans toutes les activités de l'UIP.	Fonctions électives assumées par des femmes	33 %
Politique générale et directives données pour que les pratiques de l'Organisation préservent l'environnement à long terme.	Approbation par les organes directeurs	En 2008

Objectif 2 : Promouvoir la paix et la sécurité de plusieurs manières, notamment en activant des mécanismes spéciaux de concertation sur la sécurité et la coopération.

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Appui politique et technique apporté aux Nations Unies dans des situations d'après conflit.	Cas de coopération entre l'ONU et l'UIP	Deux
Une réunion du Comité du Moyen-Orient.	Nombre de parlementaires israéliens et palestiniens y assistant	Quatre participants
Une réunion du Groupe de facilitateurs concernant Chypre.	Nombre de participants des deux parties	Quatre participants

Division des affaires de l'Assemblée et des relations avec les parlements membres

Objectifs : Développer l'UIP en tant que foyer mondial de la concertation parlementaire et, à ce titre, étudier des questions d'intérêt international et se prononcer à leur sujet en vue de susciter une action des parlements et de leurs membres. Favoriser les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre parlementaires et leur donner des occasions de pratiquer la diplomatie parlementaire. Dispenser une formation au personnel qui conseille les parlements sur les questions relatives à l'UIP.

Budget : CHF 2 782 900 503 tonnes de CO₂e

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Tenir la 118 ^{ème} Assemblée au Cap avec des débats dans trois Commissions permanentes, des réunions-débats et plusieurs autres réunions parallèles.	Nombre de parlements représentés	120 parlements
	Nombre de présidents présents	40 présidents de parlement
	Pourcentage de femmes parmi les délégués	25 %
Tenir la 119 ^{ème} Assemblée à Genève avec un débat général, une réunion de la Commission des affaires de l'ONU et des réunions-débats.	Nombre de parlements représentés	120 parlements
	Nombre de présidents présents	40 présidents de parlement
	Pourcentage de femmes parmi les délégués	30 %
Assistance aux groupes géopolitiques, aux fédérations internationales de partis politiques dans l'organisation de leurs réunions, de contacts bilatéraux, etc.	Utilisation des services fournis aux Assemblées	50 réunions bilatérales et réunions de groupes facilitées
Apport intellectuel des femmes parlementaires aux travaux de l'UIP.	Participation à la 13 ^{ème} Réunion des femmes parlementaires	75 parlements
Séminaire d'information tenu avec succès sur la structure et le fonctionnement de l'UIP interparlementaire.	Nombre de participants	20 membres francophones
Introduction de politiques soucieuses de l'environnement là où c'est possible.	Amendement à l'accord et au protocole avec les parlements hôtes	D'ici à 2009
	Conseils pratiques aux parlements hôtes et aux délégués	

Division de la promotion de la démocratie

Objectif 1 : Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles en leur fournissant une assistance technique, en organisant des séminaires régionaux de développement des capacités et en représentant l'UIP à des réunions traitant de la démocratie.

Budget : Budget ordinaire CHF 1 295 600 122 tonnes de CO₂e
Contributions volontaires CHF 3 983 000 1 084 tonnes de CO₂e et crédits destinés à les compenser

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Evaluation des besoins.	Missions auprès de parlements	Trois rapports d'évaluation des besoins
Conception de nouveaux projets faisant appel à des services consultatifs, prévoyant des séminaires de renforcement des capacités et un équipement de base et comportant des éléments destinés à renforcer le rôle des femmes et à défendre les droits de la personne.	Nombre d'accord conclus pour apporter l'aide au développement demandée	Trois nouveaux accords avec financement extérieur
Appui spécifique aux parlements, adapté au cas par cas. Recrutement et présentation de consultants chargés de rendre des services consultatifs.	Nombre de parlements aidés	Services consultatifs rendus à trois parlements
Projets d'assistance technique à des parlements.	Projets, notamment missions de consultants, séminaires de renforcement des capacités à l'intention du personnel et des membres du parlement, détachements de personnel, voyages d'étude, etc.	Projets en Afghanistan, au Burundi, en RDP du Congo, en Guinée équatoriale, aux Maldives, au Pakistan, en République du Congo, en Sierra Leone, en Thaïlande, au Timor Leste et/ou aux Emirats arabes unis
Faciliter le dialogue entre partis au Parlement dans les situations d'après conflit	Nombre de parlements ayant bénéficié d'une assistance	Au moins un
Une base de financement plus stable pour l'UIP	Accords de financement conclus avec de nouveaux donateurs Augmentation du financement des programmes	De nouveaux donateurs apportent un appui au programme de l'UIP
Extension du fichier d'experts auxquels on peut faire appel pour effectuer des missions de coopération technique.	Nombre d'experts prêts à effectuer des missions de coopération technique	200 experts inscrits
Meilleure connaissance de ces activités chez les Membres de l'UIP qui manifestent davantage le désir de les soutenir.	Nombre de délégués présents à la séance d'information, tenue lors d'une Assemblée de l'UIP, sur les activités de promotion de la démocratie menées par l'UIP	200 délégués
Conscience plus vive du rôle du Parlement dans le contrôle du secteur de la sécurité et la réconciliation.	Participation aux séminaires régionaux	20 parlements
Conscience du rôle joué par l'UIP dans la promotion de la démocratie et le renforcement des parlements.	Représentation de l'UIP à des réunions sur la démocratie	Trois réunions

Objectif 2 : a) Favoriser par la recherche et les publications une meilleure compréhension des parlements. b) Encourager l'établissement de normes, de lignes directrices et l'inventaire des bonnes pratiques pour les parlements.

Budget : Budget ordinaire CHF 552 600 7 tonnes de CO₂e
Contributions volontaires CHF 664 000 181 tonnes de CO₂e et crédits destinés à les compenser

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Communication d'informations sur le rôle, la structure et les méthodes de travail des parlements.	Publication ponctuelle <ul style="list-style-type: none"> ▪ de la <i>Chronique des élections parlementaires</i> ▪ du <i>Panorama des élections législatives</i> ▪ du <i>Répertoire mondial des parlements</i>. Nombre de demandes d'information traitées	30 juin 30 avril 28 février 100 demandes
Mise à jour et extension de la base de données PARLINE sur les parlements nationaux.	Mise à jour des données contenues dans les modules Informations générales, Systèmes électoraux et Dernières élections et vérification de ces données auprès des parlements	Informations générales : mises à jour à 90 %
Base de données plus connue et plus largement utilisée.	Production et large diffusion d'un matériel destiné à la promotion de la base de données PARLINE	Informations électorales : vérifiées à 50 %
Contribution au développement du site Web de l'UIP, en particulier pour ce qui est de la section PARLINE, des activités de promotion de la démocratie et des informations d'actualité concernant les activités de l'UIP.	Site Web de l'UIP régulièrement mis à jour	Révision trimestrielle du contenu
Acquisition d'informations capables d'aider le Secrétariat de l'UIP dans son travail.	Documentation achetée et diffusée Participation à des activités de perfectionnement	
Constitution d'un réseau de partenaires et d'experts.	Etroites relations de travail avec l'ASGP Relations avec des pôles de compétences	Contacts réguliers Participation aux manifestations de l'IFLA et de l'AISP*
Poursuite du travail sur la base du guide <i>Parlement et démocratie au XXI^{ème} siècle</i> .	Plusieurs traductions et large diffusion du guide Questionnaire d'auto-évaluation utilisé dans les parlements Participation aux efforts normatifs internationaux Commencement des travaux sur le thème de recherche de 2009, "l'accessibilité"	Cinq parlements Deux parlements Publication des résultats de la recherche en 2009
Recherche sur la représentation des minorités et des populations autochtones dans les parlements.	Questionnaire envoyé à tous les parlements	Données reçues de 60 parlements
Révision des programmes d'initiation et de perfectionnement pour parlementaires.	Données recueillies et affichées en ligne Articles dans des revues spécialisées	Données reçues de 60 parlements Trois articles
Soutien au Centre mondial sur les TIC au Parlement.	Apport fourni en temps utile à toutes les activités du Centre mondial Participation à l'établissement d'un rapport mondial sur les TIC au Parlement	Rapport publié pour le 28 février

* IFLA : Fédération internationale des institutions et associations de bibliothécaires

AISP : Association internationale de science politique

Objectif 3 : a) Défendre les droits de l'homme des parlementaires; aider les parlements à faire des droits de l'homme une réalité pour chacun; b) sensibiliser les esprits à l'importance du rôle de gardien des droits de l'homme que jouent les parlements et faire connaître les activités de défense des droits de l'homme de l'UIP.

Budget : Budget ordinaire CHF 1 088 200 93 tonnes de CO₂e
Contributions volontaires CHF 703 000 191 tonnes de CO₂e et crédits destinés à les compenser

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Bon fonctionnement du Comité des droits de l'homme des parlementaires.	Nombre de sessions Rapports et décisions adoptées par le Comité et le Conseil directeur Nombre de dossiers clos en raison d'un règlement satisfaisant des cas Nombre de mesures de suivi signalées par les Membres	Quatre sessions 100 %
Instruction de violations spécifiques des droits de l'homme sur la base d'allégations.	Rapports de mission fournissant des informations de première main sur la situation des parlementaires concernés	Deux missions
Observation de procès de parlementaires.	Rapports de procès	Deux procès
Activités tendant à renforcer le rôle des parlements dans la défense des droits de l'homme.	Séminaire thématique international pour les instances parlementaires des droits de l'homme Séminaires sur les organes conventionnels	Nombre de participants Un séminaire régional en Afrique francophone Trois séminaires nationaux
Actualisation constante de la base de données sur les instances parlementaires des droits de l'homme.	Nombre d'entrées nouvelles dans la base de données	
Coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Amnesty International et d'autres organismes soucieux des droits de l'homme pour défendre des intérêts communs.	Mention des parlements et de l'UIP dans les documents pertinents des Nations Unies et d'autres organisations Nombre de parlements représentés au Conseil des droits de l'homme de l'ONU	10 délégations parlementaires
Maintien de la visibilité de l'UIP dans d'autres organes compétents pour les droits de l'homme, et travail en réseau avec eux.	Participation à l'assemblée annuelle de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et rencontre avec les organisations de défense des droits de l'homme établies à Londres	Participation effective à deux réunions
Promotion des organes conventionnels des droits de l'homme en Afrique francophone.	Nombre de débats parlementaires sur les traités relatifs aux droits de l'homme Ratification et mise en œuvre des recommandations des organes conventionnels des droits de l'homme	Dans tous les parlements visés Dans un parlement visé

Objectif 4 : a) Œuvrer pour une plus large participation des femmes aux élections, favoriser un partenariat entre hommes et femmes dans les parlements nationaux, sensibiliser les parlementaires aux questions de parité et renforcer les moyens dont disposent les femmes parlementaires pour influencer les travaux du parlement; b) Appeler l'attention sur les femmes en politique et faire connaître la situation des femmes dans les parlements nationaux; c) aux Assemblées de l'UIP, favoriser les échanges de vues entre femmes parlementaires, coordonner leur apport aux résolutions de l'Assemblée et promouvoir le dialogue entre hommes et femmes.

Budget : Budget ordinaire CHF 727 400 26 tonnes de CO₂e
Contributions volontaires CHF 1 414 000 385 tonnes de CO₂e et crédits destinés à les compenser

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Organisation des sessions de la Réunion des femmes parlementaires, du Comité de coordination des femmes parlementaires et du Groupe de partenariat entre hommes et femmes.	Nombre d'amendements adoptés aux projets de résolution Participation	Quatre amendements
Débat sur "Les femmes et les médias".	Nombre de participants ventilés par sexe	
Apport au processus de prise de décision de l'ONU sur les questions de parité par des manifestations organisées à l'occasion de la 52 ^{ème} session de la Commission de la condition de la femme.	Nombre de participantes	100
Séminaire technique d'une journée sur les mécanismes de communication des rapports et la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et de son Protocole facultatif.	Nombre de participants Nombre de pays représentés	70 participants 40 pays
Données statistiques sur les femmes dans les parlements nationaux.	Exactitude des informations données sur le site Web Données et statistiques utilisées dans le processus des Objectifs du Millénaire pour le développement et le rapport du PNUD sur le développement humain	Actualisations mensuelles et vérification de tous les chiffres Mention de l'UIP dans les remerciements
Actualisation de la base de données sur les commissions parlementaires compétentes pour les questions de parité et la condition de la femme.	Nombre de dossiers vérifiés et actualisés Nombre d'entrées nouvelles	80 % des dossiers mis à jour 20 nouvelles entrées
Publication de l'analyse annuelle des résultats obtenus par les femmes lors des élections de 2007.	Date de publication	31 mars
Actualisation et élargissement de la base de données bibliographiques sur les femmes en politique.	Nombre de références bibliographiques Nombre de recherches effectuées	2 900 références 10 000 demandes d'information
Nouvelle édition d'une carte sur les femmes en politique renseignant sur les femmes dans l'exécutif et au parlement.	Date de publication	mars 2008

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Objectif</i>
Actualisation et développement du site Web iKnowpolitics.	Nombre de visites Nombre de groupes de discussion	
Au Burundi, développement des compétences des femmes parlementaires, action du Parlement burundais sur les droits de femmes et l'égalité entre les sexes, et dialogue entre les femmes parlementaires et la société civile.	Débats et décisions parlementaires ayant trait aux femmes Femmes parlementaires recevant une formation Propositions de loi présentées par des femmes parlementaires Réunions de femmes parlementaires	Un débat Participation de 80 % des femmes parlementaires Une proposition de loi Quatre réunions

Objectif 5 : Promouvoir le respect du droit international humanitaire et encourager le volontariat.

Budget : Budget ordinaire CHF 5 000 zéro tonne de CO₂e

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Objectif</i>
Enquête sur les bonnes pratiques s'agissant du volontariat dans la législation.	Date de publication	31 décembre

Objectif 6 : Distribuer des informations aux parlementaires sur les droits de l'enfant et les obstacles à la jouissance de ces droits et encourager les parlements à agir pour les promouvoir et les faire respecter.

Budget : Budget ordinaire CHF 45 000 26 tonnes de CO₂e
Contributions volontaires CHF 686 000 187 tonnes de CO₂e et crédits destinés à les compenser

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Objectif</i>
Réunion-débat à la 118 ^{ème} Assemblée sur une question relative aux droits de l'enfant.	Satisfaction des participants exprimée dans les réponses au questionnaire distribué à la sortie	Participants satisfaits ou très satisfaits
Séminaire régional pour parlementaires sur la protection de l'enfance.	Résultats consignés par écrit	Initiative législative prise par au moins un des parlements participants

Division des relations extérieures

Objectifs 1-4

Budget : Budget ordinaire CHF 1 259 000 80 tonnes de CO₂e

Objectif 1 : *Consolider les relations avec les Nations Unies et exploiter de nouvelles possibilités de coopération; b) amplifier la voix de l'UIP à l'ONU et rendre plus sensible la présence politique de l'UIP à l'ONU.*

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Consolider les mécanismes de consultation et de coordination entre l'UIP et l'ONU, notamment le nouveau Groupe consultatif de la Commission des affaires de l'ONU.	Réunion de coordination de haut niveau avec des représentants de l'ONU sur un plan d'action conjoint ONU-UIP préluant à de nouvelles initiatives	Une ou plusieurs initiatives concrètes nouvelles
Contribution mesurable de l'UIP au processus de revitalisation de l'Assemblée générale des Nations Unies, comme prévu au para. 4 de la résolution 61/6 de l'ONU.	Débat thématique informel à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les bonnes pratiques favorisant la réforme législative et la revitalisation	80 participants du système onusien
Renforcer la contribution de l'UIP aux travaux de la Commission de la consolidation de la paix comme prévu au para. 4 de la résolution 61/6 de l'ONU.	Exemples d'apport direct de l'UIP dans les deux pays envisagés par la Commission – le Burundi et la Sierra Leone Une réunion thématique à l'occasion de la session de la Commission mettant en lumière les bonnes pratiques et les recommandations dans le domaine de la démocratie parlementaire	Rapport sur la contribution de l'UIP à la consolidation de la paix à la fois au Burundi et en Sierra Leone Assistance nombreuse
Commencer à jouer un rôle actif de soutien auprès du Conseil économique et social de l'ONU comme prévu au para. 4 de la résolution 61/6 de l'ONU.	Recherche pour l'UIP d'un mode de participation approprié au nouveau Forum de la coopération au développement du Conseil économique et social	Rôle constructif de l'UIP à la première session officielle du Forum en 2008
Continuer à faire de l'Audition parlementaire annuelle une réunion conjointe ONU-UIP conformément au para. 7 de la résolution 61/6 de l'ONU.	Bons résultats de l'Audition, à laquelle représentants de l'ONU et parlementaires sont plus nombreux à assister	Ordre du jour directement issu de la collaboration entre l'UIP et l'ONU, convocation adressée conjointement par les Présidents de l'UIP et de l'Assemblée générale des Nations Unies et résultats distribués sous la forme d'un document officiel de l'ONU
Améliorer le système par lequel les parlements nationaux sont informés des principaux processus en rapport avec l'ONU.	Nombre de rapports présentés pour examen par des parlements nationaux sur des questions d'importance mondiale	Trois grands rapports de l'ONU communiqués aux parlements nationaux
Participer aux réunions de l'ONU – recenser les questions que l'UIP connaît bien et sur lesquelles elle dispose d'un avantage comparé et faire en sorte qu'elle soit suffisamment représentée aux réunions de l'ONU où ces questions sont discutées.	Interventions, lors de réunions de l'ONU, de représentants de l'UIP mettant en lumière les activités et l'expérience de l'UIP Positions de l'UIP reprises dans des résolutions et des rapports de l'ONU, en particulier ceux qui ont trait à la réforme de l'ONU et aux relations avec les parlements et leurs membres	Dix interventions Quatre mentions, dans les rapports et résolutions de l'ONU, du rôle des parlements nationaux et de l'UIP

Améliorer le dialogue avec les missions auprès de l'ONU pour familiariser l'ONU avec le travail des Commissions de l'UIP et créer des occasions d'échanges d'informations ciblées.	Participation régulière de rapporteurs des commissions de l'UIP aux réunions et processus de l'ONU	Une visite au Siège de l'ONU
Tenir trois réunions parlementaires spécialisées à l'ONU sur des questions internationales figurant en tête de l'ordre du jour de l'ONU.	Participation de parlementaires membres de commissions parlementaires traitant de ces questions; niveau d'impact sur le fonctionnement de l'ONU	Assistance nombreuse Résultats largement diffusés dans les milieux de l'ONU

Objectif 2 : Renforcer la capacité de membres de commissions parlementaires permanentes et spécialisées à traiter des questions du commerce international et organiser une session annuelle de la conférence parlementaire sur l'OMC où ils puissent débattre, échanger leurs expériences et apporter leur contribution aux travaux de l'OMC sur les questions du commerce international.

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Organiser une session de la Conférence parlementaire sur l'OMC et deux réunions de son Comité de pilotage.	Nombre de membres de commissions parlementaires compétentes assistant à la réunion et nombre des parlements qu'ils représentent	

Objectif 3 : Tisser de nouveaux liens pour établir une communication régulière avec les membres du Congrès des Etats-Unis.

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Amener le Congrès des Etats-Unis à s'intéresser et à participer davantage aux travaux de l'UIP.	Manifestations organisées par l'UIP au Capitole des Etats-Unis à Washington et mettant en lumière les travaux réalisés par l'UIP pendant l'année	Deux manifestations
	Augmentation du nombre de sénateurs et de représentants des Etats-Unis ayant une connaissance directe de l'UIP et une bonne compréhension de ses activités	Contacts directs avec 25 nouveaux sénateurs et représentants
	Des membres du Congrès des Etats-Unis associés à des réunions ou à des publications de l'UIP	Présence de membres du Congrès des Etats-Unis à des manifestations de l'UIP
	Progrès mesurables réalisés concernant le maintien de la question de la réaffiliation des Etats-Unis à l'UIP à l'ordre du jour de la direction du Congrès	Correspondance et concertation régulières avec la Présidente de la Chambre et avec le Président de la Commission des affaires étrangères

Objectif 4 : Etablir des relations actives avec des fondations et des cellules de réflexion qui puissent financer les activités de l'UIP.

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Trouver de nouvelles occasions de coopérer.	Propositions de projet spécifiques élaborées en coopération avec des partenaires extérieurs travaillant dans divers domaines	Une proposition nouvelle
	Participation de l'UIP à des réunions et à des initiatives de fondations et de cellules de réflexion de premier plan	Deux réunions

Objectifs 5-6**Budget :** Budget ordinaire CHF 1 097 500 17 tonnes de CO₂e**Objectif 5 :** Faire en sorte que l'UIP jouisse d'une plus grande notoriété dans les parlements, auprès des gouvernements et du grand public. Diffuser des informations exactes et d'actualité sur les parlements et les processus parlementaires.

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Stratégie de communication.	Objectifs de communication, programme de travail pluriannuel, indicateurs de succès	30 juin
Communication directe accrue avec l'ensemble des milieux parlementaires.	Elargissement du lectorat de l'e-Bulletin (bulletin d'information électronique de l'UIP)	Cinq numéros; 3000 abonnés
	Publication et distribution du <i>Monde des Parlements</i>	Quatre numéros
	Distribution plus large des publications et des communiqués de presse relatifs à des manifestations importantes de l'UIP. Production de matériel vidéo à l'occasion de la Journée internationale de la femme	
Les médias font écho aux réunions et activités de l'UIP.	Nombre de conférences de presse, de points de presse et d'interviews	Dix
	Nombre de mentions faites de l'UIP dans les grands journaux et sur les principales stations de radio et chaînes de télévision	Dix
	Stand d'information et exposition aux Assemblées de l'UIP	
La contribution de l'UIP au renforcement de la présence et du rôle des femmes en politique est mise en lumière.	Journée "portes ouvertes" au Siège de l'UIP	50 visiteurs
	Manifestations lors de la Journée internationale de la femme avec communiqué de presse, conférence de presse et présentation à New York et à Genève de la carte, de l'étude et des statistiques sur <i>Les femmes en politique</i>	
	Communiqués de presse sur les femmes dans les parlements et les questions de parité entre les sexes Le rôle des parlementaires dans la lutte contre les mutilations féminines sexuelles	

Objectif 6 : Donner une orientation générale au développement du site Web de l'UIP.

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Objectif</i>
Le site est plus attrayant et ses pages plus faciles d'accès pour les utilisateurs – parlementaires, personnel des parlements, politologues et grand public.	<p>Nombre de visites en hausse, réactions positives de la part des utilisateurs</p> <p>La conception de la page d'accueil du site est revue, ainsi que celle d'autres sections dont le contenu et la présentation graphique sont dépassés</p> <p>La recherche d'informations sur le site est facilitée</p>	<p>Croissance annuelle de 20 %.</p> <p>Conception au goût du jour, navigation interne facilitée, pages plus rapidement téléchargées</p> <p>Utilisation d'outils de navigation perfectionnés, notamment d'une carte du site et de menus contextuels</p>
Application du concept de marque proposé dans le rapport Saatchi & Saatchi, par des moyens spécifiques au site Web.	Intégration d'éléments graphiques et de textes correspondant au concept de marque	
Le fonctionnement de l'UIP est compréhensible pour le grand public.	<p>Meilleur usage fait des illustrations, des photos et des graphiques et développement d'une section du site consacrée aux "questions fréquemment posées"</p> <p>Couverture complète de tous les domaines d'activité de l'UIP, traditionnels et récents</p>	<p>Extension de la partie graphique</p> <p>Sections séparées traitant des droits de l'homme, du développement durable, du commerce international et des droits de l'enfant</p>
Les bases de données en ligne sont plus fonctionnelles.	Optimisation des interfaces relatives aux questions et des pages de résultat des recherches, en particulier pour permettre une analyse comparative	

Division des services administratifs

Objectif 1 : Veiller à l'efficacité de la gestion des ressources humaines afin que le Secrétariat réponde aux plus hautes exigences en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité et afin d'accroître la productivité des employés et de contribuer à leur plan de carrière, en particulier à celui des femmes.

Budget : Budget ordinaire CHF 332 200 zéro tonne de CO₂

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Politiques justes et équitables concernant le personnel.	Parution d'un manuel complet à l'usage du personnel	30 juin 2008
Secrétariat doté d'un personnel compétent recruté sur la base du mérite.	Ouverture des postes à une concurrence effective et équitable, s'exerçant dans un délai raisonnable Plans de remplacement pour tous les membres du personnel partant à la retraite	Aucun poste vacant plus de quatre mois Application des plans de remplacement approuvée un an avant le départ à la retraite
Secrétariat représentatif des Membres.	Représentation des sexes, des races et de groupes ethniques	Augmentation du personnel non européen
Formation des membres du personnel pour améliorer leur employabilité et faciliter l'évolution de leur carrière.	Nombre de membres du personnel suivant une formation sur le tas ou une formation s'inscrivant dans un plan de carrière, et de femmes suivant une formation de cadres moyens et supérieurs	50 % des membres du personnel Au moins une femme suivant une formation de cadre moyen

Objectif 2 : Faciliter les délibérations et la prise de décision sur les questions financières et assurer une gestion rigoureuse des finances – qui comprend aussi la planification, la rédaction des rapports et les contrôles internes – pour l'UIP, la Caisse des pensions du personnel et les institutions de financement de tierces parties.

Budget : Budget ordinaire CHF 463 900 2 tonnes de CO₂

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Production d'un manuel pratique sur les procédures financières aboutissant à une meilleure observation des règles financières.	Moins d'erreurs commises dans l'attribution des dépenses aux postes budgétaires, meilleur codage des comptes, procédures mieux respectées	Taux d'erreur inférieur à 1 %
Budget et états financiers clairs, concis et exacts.	Echos positifs des Membres sur la présentation du budget et des états financiers	Les organes directeurs débattent en connaissance de cause et réagissent favorablement à la présentation
Le document du budget témoigne d'un souci d'équité entre les sexes.	Nombre de mentions faites des femmes	Plus de 50 mentions
Bonne exécution du budget.	Ecarts entre les dépenses et les prévisions budgétaires	Pas d'écarts importants inexplicables
Etablissement d'un rapport financier exact dans les délais prescrits et conformité totale au Règlement financier.	Avis positif des vérificateurs internes et extérieur	Aucune réserve des vérificateurs
Fonctionnement efficace et à bon prix, avec les sommes à recevoir encaissées et investies et les factures réglées à temps.	Possibilités d'économie repérées Meilleur rendement du fonds de roulement	CHF 50 000 3 %
Achat des biens et des services suivant une procédure équitable et compétitive qui assure à l'UIP le meilleur rapport qualité-prix.	Proportion des contrats passés après appel d'offres	50 % des contrats de plus de CHF 5 000

Objectif 3 : Doter tous les membres du personnel de l'UIP d'un espace de travail fonctionnel, avec un mobilier et un matériel de bureau adéquats, des fournitures et un équipement donnant accès aux technologies modernes d'information et de communication.

Budget : Budget ordinaire CHF 1 570 500 118 tonnes de CO₂e

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Veiller au bon état et à l'entretien des locaux du Siège et du parc et gérer l'utilisation de la salle de conférence, notamment en la louant à des tiers à des conditions propres à assurer à l'UIP le recouvrement intégral de ses frais.	Utilisation de la salle de conférence	Salle occupée à 50 %
	Recettes provenant de la location	CHF 10 000
	Prestige aux yeux de la population	UIP connue du public
Améliorer la distribution et la circulation du courrier.	Moins de photocopies	Copies réduites de 10 %
Reproduction et distribution de documents aux assemblées et tout au long de l'année.	Production et distribution en temps utile	Délai de livraison moyen d'une semaine
Réduction quantifiable de l'impact du fonctionnement sur l'environnement.	Achats de crédits compensatoires des émissions de carbone	Emissions compensées à 100%
	Provenance du matériel et des fournitures choisie en fonction de critères écologiques	60 % de la valeur des achats (à l'exception des voyages en avion) effectués auprès de fournisseurs soucieux de durabilité
	Système permettant de cesser à terme de distribuer des rapports imprimés	20 % des Membres optent pour la distribution électronique

Subventions et constitution de réserves

Objectif 1 : Constituer des réserves suffisantes pour faire face au passif futur et payer les subventions approuvées par le Conseil de direction.

Budget : Budget ordinaire CHF 271 100 -1 144 tonnes de crédits CO₂e

Résultats attendus	Indicateurs	Objectif
Réserve suffisante pour les créances douteuses.	Comptes équilibrés en fin d'exercice	Egale au calcul final des créances douteuses
Fonds suffisants pour financer les gros travaux de réparation du bâtiment du Siège lorsqu'ils sont nécessaires.	Comptes équilibrés en fin d'exercice	CHF 110 000
Subvention de base à l'Association des Secrétaires généraux de parlements.	Rapport annuel	Fonctionnement ordinaire de l'ASCP
Compensation des émissions de CO ₂ produites par les voyages du personnel.	Certificats	Certificats d'une valeur égale à 100 % des émissions de CO ₂ prévues

Note :

Certains chiffres comparables de l'exercice antérieur ont été reclassés pour correspondre à la présentation 2008.

Photos :

provenant de Flickr.com – p. 1 : Bitca ; p. 2 : Fieldsbh, p. 4 : Auer1816, p. 9 : Right Eye.